

LES AUXILIAIRES DE MODE DANS LE CONTEXTE:  
FONCTIONS PARTICULIÈRES

Les travaux sur les verbes auxiliaires sont peu nombreux, - surtout, il y en a très peu sur les auxiliaires de mode <sup>5,7,12</sup>. Les analyses les plus détaillées se trouvent dans les études de E. BENVENISTE <sup>1</sup> et de N. RUWET <sup>10</sup>. Quant aux auxiliaires dits "de mode", BENVENISTE n'en reconnaît que deux: pouvoir et devoir. A l'appui de cette opinion, il apporte un argument d'ordre syntaxique: ces deux verbes ne peuvent pas avoir de subordonnées complétives. Quant à devoir plus spécialement, il est d'avis que, dans des phrases comme "Pierre doit de l'argent à Paul", "vous me devez le respect", etc. - devoir n'est que l'homonyme de l'auxiliaire de mode. Selon RUWET, c'est plutôt une ellipse: "Pierre doit donner de l'argent à Paul". Il est intéressant à remarquer que RUWET s'occupe surtout de devoir: il soulève la question d'une relation possible entre modalité et aspect /ou mode d'action/, en juxtaposant les deux structures suivantes de devoir, exprimant une probabilité dans le passé: "Pierre a dû oublier cette histoire" et "Pierre doit avoir oublié cette histoire". Il n'essaye pas d'expliquer la différence entre les deux phrases, - toutefois, il est d'avis que, pour la définition de cette différence, il faut tenir compte des conditions du contexte.

Le but de cet exposé est donc d'éclaircir, dans le contexte, le rôle des auxiliaires de mode.

G.GOUGENHEIM, dans son "Étude sur les périphrases verbales", constate que, "à côté de Il doit être venu, on dit plus fréquemment dans la langue moderne, par un transfert de l'infinitif au verbe devoir, Il a dû venir" <sup>4</sup>. Mais, ne traitant

pas de ce sujet de façon exhaustive, il ne se propose pas de définir la différence éventuelle entre les deux structures, ni ne fait mention de leur rapport possible avec le contexte.

Or, parmi les travaux récents sur le contexte, c'est celui de W. DRESSLER <sup>2</sup> qui, en introduisant les notions "cataphorique" /renvoyant en avant/ et "anaphorique" /renvoyant en arrière/ pour les expressions nominales et pronominales, nous a donné l'idée des "facteurs de direction". C'est-à-dire que AVOIR DÛ + INF. PR. /"il a dû venir"/ et DEVOIR + INF. PASSÉ /"il doit être venu"/ peuvent être considérées comme deux structures particulières différentes selon la direction du renvoi au contexte. Quant à pouvoir, il s'agit plutôt de deux points de vue différents: "il a pu le faire" exprime la possibilité réelle envisagée par le sujet, tandis que "il peut l'avoir fait" suggère plutôt une possibilité concédée par celui qui parle.

Néanmoins, au cours de nos examens, nous avons constaté qu'il y a des cas où les différentes formes verbales ne représentent pas de renvoi au contexte, mais dépendent de ce qu'on appelle "le mode d'action" <sup>6a</sup>. Il s'agit notamment des formes négatives et des structures en imparfait de devoir.

Donc, l'hypothèse que nous avons formulée est, grosso modo, la suivante:

1/ AVOIR PU + INF. PR. exprime la possibilité objective, POUVOIR + INF. PASSÉ est l'expression d'une opinion subjective.

2/ A l'exception des formes négatives, AVOIR DÛ + INF. PR. est cataphorique et peut exprimer un renvoi à des explications possibles de la supposition /probabilité/, c'est AVOIR DÛ + INF. PR → ; DEVOIR + INF. PASSÉ est anaphorique, en représentant elle-même une explication possible d'événements passés: ← DEVOIR + INF. PASSÉ.

Comme nous montrent un bon nombre d'exemples, en cas d'un antécédent négatif ou hypothétique, il est pratiquement impossible de définir la nature de devoir: c'est le cas de  
← AVOIR DÛ + INF. PR., ou bien de → AVOIR DÛ + INF. PR.

Enfin, l'antécédent peut être absent, et il s'agit d'une supposition spontanée: || AVOIR DÛ + INF. PR.; ou bien il peut être sous-entendu, alors c'est || DEVOIR + INF. PASSÉ.

Donc, théoriquement AVOIR DÛ l'emporte sur DEVOIR par deux à un, ce qui correspond à la constatation de GOUGENHEIM concernant la prédominance de la structure en avoir dû.

/A l'imparfait, la structure DEVOIR + INF. PR. exprime la probabilité dans le passé, mais comme elle peut exprimer également un certain futur dans le passé<sup>6c, 8</sup>, - il faut confronter ces deux fonctions pour définir la différence d'emploi./

Dans ce qui suit, nous allons présenter les structures différentes et nous essayons de démontrer qu'elles peuvent vraiment jouer un rôle particulier dans le contexte.

POUVOIR  
=====

AVOIR PU + INF. PR. peut servir à souligner, à mettre en évidence la possibilité:

/1/ Il se mit à rassurer Gaud d'une manière très douce: d'abord les derniers rentrés d'Islande parlaient tous de brumes très épaisses qui avaient bien pu retarder le navire; et puis surtout il lui était venu une idée: une relâche aux îles Feroë ... /L 251/

/2/ Raymond lui a expliqué alors que le chien avait pu s'égarer et qu'il allait revenir /C 60/

/3/ ... dans un coin, on voyait, debout, le mannequin qui servait aux reconstitutions, par exemple à s'assurer qu'un coup de couteau n'avait pu être donné que dans telle ou telle position /S7 186/

/4/ ... Car enfin, si cette lettre n'a pas pu être écrite avant, elle a encore moins pu être écrite... après /BN 125/

La structure POUVOIR + INF. PASSÉ peut, à son tour, être une explication éventuelle de quelque chose, cependant elle a toujours une nuance subjective:

/5/ Mais enfin, c'est son métier de sauver les gens... Et puis, elle peut simplement avoir eu la main heureuse. Toutes les typhoïdes ne sont pas mortelles /BN 25-26/

/6/ Maigret jouait le tout pour le tout, mais il était sûr de lui! Les choses ne pouvaient s'être passées autrement /S5 174/

Dans la phrase précédente, il aurait bien pu y avoir l'autre structure: "Les choses n'avaient pu se passer autrement" - pourtant, ce ne serait plus une idée attribuée à Maigret, mais ce serait plutôt l'opinion plus ou moins objective de l'auteur.

La nuance de l'explication possible est présente dans le style indirect libre:

/7/ - Il y a plus de dix ans qu'ils sont amants, avait rétorqué Maigret. Pourquoi auraient-ils attendu tout ce temps-là? Le juge écartait l'objection du geste. Calas pouvait avoir touché une somme assez importante, ou bien les amants avaient attendu une occasion propice... /S7 258/

L'explication possible est en même temps une supposition subjective:

/8/ Tremblant un peu à l'idée que Yann pouvait être revenu, elle traversa le jardinet où poussaient des chrysanthèmes et des véroniques /L 79/

/9/ ... C'est-à-dire un individu que nous n'avons pas encore rencontré au cours des événements... Un individu qui peut avoir tout fait comme il peut n'avoir commis que ce dernier crime... /S1 175/

/10/ On aurait dit qu'il était anxieux, qu'il se demandait ce que Maigret pouvait avoir appris d'autre /S6 42/

/11/ J'ai pensé aussi que, parmi les détritibus variés, on pouvait avoir été tenté de cacher quelque chose /S7 245/

/12/ ... le rideau de tulle était pris dans la fenêtre comme si on avait refermé celle-ci précipitamment.

- Cela peut s'être produit n'importe quand, n'est-ce pas? Rien ne prouve que le rideau n'était pas ainsi depuis plusieurs jours? /S6 42/

/13/ Officiellement, l'île n'a pas d'existence. Cependant, Jackson en donne la longitude et la latitude, et c'est ce qui m'a permis de la situer sur la carte et de tracer notre route.

Purcell le regarda.

- Il me semble qu'un capitaine peut avoir lu lui aussi, le récit de Jackson, et s'il se trouve dans les parages... /M 70/

/14/ Il ne pouvait pas avoir maigri parce qu'il venait de passer deux jours au lit. Il avait toujours été maigre. Il n'avait même pas été malade /S3 139/

/15/ Était-ce un incendie qui s'était spontanément déclaré à cette place, et à quelle cause eût-il été dû? .... Le feu du ciel ne pouvait l'avoir allumé... Aucun éclat de foudre ne troublait les airs... /V 10/

Tous ces exemples nous montrent que AVOIR PU + INF. PR. sert à mettre en évidence une possibilité objective, réelle, et c'est pourquoi elle s'emploie rarement pour exprimer une

probabilité ou une simple conjecture. Cette dernière nuance, comme opinion subjective, est exprimée, presque toujours, par la structure POUVOIR + INF. PASSÉ. Cela se fait sentir surtout au style indirect libre dont les nuances subjectives peuvent être mises en relief par celles de POUVOIR + INF. PASSÉ: /7/ "... le juge écartait l'objection du geste. Calas pouvait avoir touché une somme assez importante.." /S7 258/

DEVOIR  
=====

Formes affirmatives

AVOIR DÛ + INF. PR. —>

Pour la plupart des cas, il y a une coordination, ce sont les conjonctions car, puisque ou parce que qui introduisent les motifs de la supposition:

/16/ J'ai dû avoir l'air fatigué parce que Raymond m'a dit qu'il ne fallait pas se laisser aller /C 51/

/17/ ... le greffier, qui jusqu'ici tapait régulièrement sur sa machine, a dû se tromper de touches, car il s'est embarrassé et a été obligé de revenir en arrière /C 99/

/18/ Mes matelots ont dû être conduits dans une autre prison, car je ne les ai jamais revus... /S1 224/

/19/ Il a dû les déchirer tour à tour car on n'en a retrouvé aucun /S7 281/

/20/ Il a dû décrocher son téléphone car, lorsqu'on appelle son numéro, on obtient invariablement la tonalité "occupé" /S2 67/

/21/ A un carrefour, il a dû se tromper de route, car nous nous sommes éloignés de Paris... /S9 104/

/22/ Les Polynésiens qui avaient vécu autrefois dans

l'île avaient dû nourrir, sur l'au-delà, des idées assez rudes, car ces effigies offraient des physionomies terrifiantes /M 109/

/23/ Ivoa avait dû avoir la même idée, car elle lui avait demandé la veille à quelle distance était la terre la plus proche /M 336/

/24/ ... il avait dû dormir quelque temps, car son corps tremblait de froid /M 542/

/25/ Il avait dû s'endormir en lisant, car il se retrouva sur son lit, dans les bras d'Omaata, la tête posée sur son sein /M 608/

/26/... celle-ci avait bien dû pénétrer dans la maison, puisqu'on l'y avait trouvée morte /S2 42/

Les conjonctions peuvent manquer, ou bien être remplacées par une expression adverbiale:

/27/ Je le répète, cet état avait dû être provoqué par quelque soporifique. Sans doute, le capitaine ne voulait pas me laisser reconnaître quelle direction il suivait /V 163/

/28/ Tu ne le connais peut-être pas, mais tu as dû le voir. C'est Rendon, le comptable /S3 149/

/29/ Elle a dû avoir vent de quelque chose, à Paris... Elle est rentrée /S1 204/

/30/ M. Louis, lui aussi, avait dû se sentir de l'argent plein les poches. Il avait offert une pipe en écume au vieux comptable, remboursé les deux personnes qui avaient eu confiance en lui /S4 340/

/31/ Et alors, quand même, il m'a parlé. Il a dû le faire machinalement, sans le savoir. Oui, je suis persuadé qu'il était tellement épuisé qu'il ne savait plus ce qu'il faisait /S9 105/

← DEVOIR + INF. PASSÉ

L'antécédent peut être introduit par les mots comme ou alors, tandis que la structure-même peut être introduite par donc, mais, alors, ou bien un pronom relatif. Il est intéressant à remarquer que la plupart des antécédents sont négatifs:

/32/ Comme on ne pouvait prévoir que quelqu'un s'arrêterait sur le seuil, on devait avoir donné à cet endroit un rendez-vous à la vraie victime, qui n'est pas venue, ou qui est venue trop tard /S1 71/

/33/ - ... Cageot est-il entré?

- Non!

- Alors, il a frappé à la vitre. Vous devez avoir convenu d'un signal /S5 110/

/34/ Elle se leva, se précipita vers la porte qu'elle ouvrit brusquement, découvrant Mariette Gibon, qui devait avoir eu l'oreille collée au panneau /S4 427/

/35/ Il s'attendait à une réaction; il n'y en eut pas. Elle devait avoir prévu ces questions-là et avait préparé les réponses. C'était la seule explication à son attitude /S4 381/

/36/ - C'est toi, Alain?

Il se donna encore un moment de liberté. Il s'immobilisa et ne répondit pas. Mais Corine devait avoir reconnu son pas /S3 124/

/37/ Il n'était pas ivre, ni même éméché. Il ne devait guère avoir bu plus que les autres... /S2 29/

↔ AVOIR DÛ + INF. PR.

En cas d'antécédents hypothétiques, le caractère "dia-



phorique" / → AVOIR DÛ + INF. PR./ de devoir est plus évident:

/38/ Si elle était couchée, elle avait dû sortir le revolver du tiroir /S6 113/

/39/ Maigret haussa les épaules. S'il existait des traces à effacer, des objets compromettants à faire disparaître, on avait dû en prendre soin depuis longtemps /S7 238/

/40/ Si son train comportait un wagon-restaurant, il avait déjà dû boire un ou deux verres, avant d'arriver à Paris... /S7 281/

Antécédents négatifs: voilà justement le cas qui, mis en comparaison avec la structure DEVOIR + INF. PASSÉ, peut souligner le caractère explicatif et nettement rétrospectif, donc anaphorique de cette dernière. Bien que interchangeable avec l'autre, la structure AVOIR DÛ + INF. PR. exprime, dans le même texte, plutôt une supposition /plus ou moins spontanée/, tandis que dans DEVOIR + INF. PASSÉ, le caractère explicatif l'emporte sur l'hypothèse.

/41/ Il buta du pied contre le fusil de Timi et chercha des yeux le coutelas. Il ne le trouva pas. Omaata avait dû l'emporter /M 541/

/42/ ... Mireille n'est pas là. Elle a dû aller chez son frère /BN 78/

/43/ -On lui a volé son portefeuille?

- Non. Ni sa montre.

- Alors on a dû le prendre pour quelque'un d'autre

/S4 322/

/44/ M. Saimbron ne l'avait pas décrit, n'avait pas dû l'examiner avec attention /S4 340/

/45/ - Mac Leod ne s'est jamais moqué.

"Il a dû sentir que c'était dangereux, pensa Purcell"

/M 373/

/46/ Or, hier après-midi, vous n'avez pas été vous-même rue Lepic. Vous avez dû vous servir d'un locataire de l'hôtel à qui vous avez téléphoné /S5 175/

/47/ - Il ne me l'a jamais dit.

- mais vous le sentiez. Alors, ces derniers temps, il a dû vous parler d'un changement d'existence /S8 169/

Enfin, le caractère purement diaphorique de AVOIR DÙ + INF.PR. est parfois renforcé par une expression adverbiale:

/48/ A la façon dont ils se regardaient, ils avaient dû faire l'amour ensemble avant l'arrivée de Maigret /S6 112/

## || AVOIR DÙ + INF. PR.

Là, il s'agit de suppositions spontanées qui n'ont rien à voir avec les antécédents; ainsi, cette structure peut renvoyer à une détresse ou bien à des troubles de la disposition mentale:

/49/ Ravinel compte les wagons. Trente et un. Lucienne a dû quitter l'hôpital. Il la laissera achever le travail /BN 50/

/50/ A ce moment, le concierge est entré derrière mon dos. Il avait dû courir /C 12/

/51/ La pièce lui paraît insolite, irréaliste. Il a dû dormir quelques secondes. Il ne faut pas dormir /BN 180/

/52/ Le patron avait entendu dire que Pepito était dans le coup de Barnabé, le type qui a été descendu place Blanche, voilà quinze jours. Vous avez dû lire ça dans les journaux.

- Fais du café! dit Maigret à sa femme /S5 10/

/53/ Masson a demandé comment ils avaient pu nous suivre jusque-là. J'ai pensé qu'ils avaient dû nous voir prendre l'autobus avec un sac de plage, mais je n'ai rien dit /C 81/

/54/ "Ma femme avait laissé des mouchoirs à sécher... Un coup de vent a dû les emporter".

C'était un prétexte saugrenu, ridicule, mais il était trop las pour se montrer subtil /BN 92/

/55/ ... une scène terrible avec Mason. Les Noirs avaient dû l'avertir!.... Le vieux était comme fou! /M 161/

/56/ C'était facile à vérifier et Janvier avait dû y penser /S2 38/

/57/ - Depuis un an, je suis fiancé, La police le sait. Elle a déjà dû interroger la jeune fille... /S2 62/

/58/ - C'est votre femme, n'est-ce pas? J'ai dû la vexer en la prenant pour la servante... /S9 18/

## || DEVOIR + INF. PASSÉ

Là, il s'agit toujours d'antécédents sous-entendus. A l'encontre de AVOIR DÙ + INF. PR., la structure DEVOIR + INF. PASSÉ ne nous donne pas l'impression d'un contexte entrecoupé; la supposition exprimée par devoir n'est pas spontanée, elle est plutôt le résultat d'une réflexion préalable.

/59/ Le capitaine ... modifia légèrement la direction, et la vitesse de l'épouvante s'accrut.

Cet homme devait avoir dépassé de quelques années la cinquantaine, taille moyenne, épaules larges, très droit encore ... /V 144/

/60/ Pape ne posa aucune question. Il devait avoir dépassé la cinquantaine et donnait l'impression d'un homme calme et méticuleux /S7 253/

/61/ Ravinel eut envie de demander au gros homme ses papiers d'identité. Mais l'autre devait avoir pris ses précautions. La question ne le prendrait pas au dépourvu. Et puis, pourquoi douter? /N 151/

/62/ ... mon Dieu! il est au moins dix heures, on doit avoir fini de dîner. J'aurai trop prolongé la sieste que je fais tous les soirs... /P 6-7/

/63/ Maigret tendit l'oreille, car il avait perçu un léger bruit dans le corridor. Campois devait l'avoir entendu aussi, et il se dirigea vers la porte /S9 119/

/64/ ... jamais aucun aéroлите n'avait montré avec une telle évidence son origine.

Et, tout naturellement, en levant la tête, je pensai que, du haut de ce pommier céleste, devaient avoir chu d'autres fruits. Je les retrouverais au point même de leur chute /SE 124/

xxx

Voilà le résumé de tout ce qui peut être constaté à propos des différentes structures de devoir, formes affirmatives: DEVOIR + INF. PASSÉ ne peut que renvoyer en arrière dans le contexte, et c'est toujours AVOIR DÛ + INF. PR. qui renvoie en avant. Bien sûr, ce que nous venons de dire du caractère anaphorique ou cataphorique de devoir, ne peut être conçu comme règle de grammaire: l'emploi de AVOIR DÛ + INF. PR. au sens anaphorique ou bien celui de DEVOIR + INF. PASSÉ cataphorique ne serait pas agrammatical. Toujours

est-il qu'on peut parler d'une régularité ou bien d'une tendance évidente, - les quelques exemples assemblés ci-dessus semblent soutenir cette hypothèse.

### Formes négatives

Les formes négatives sont très peu nombreuses. Ici, l'emploi de AVOIR DÛ + INF. PR. ou bien de DEVOIR + INF. PASSÉ ne dépend pas du renvoi au contexte. Dans les deux phrases suivantes, devoir renvoie en avant puisque les subséquents sont introduits par la conjonction car, pourtant, il y a deux différentes structures:

/65/ Sur la commode se trouvait tout un rang de livres, des éditions populaires, des romans de cape et d'épée, avec seulement deux ou trois romans policiers, qui n'avaient pas dû lui plaire, car il n'en avait pas racheté d'autres /S4 363/

/66/ C'était de l'eau douce, et, très probablement, celle de l'Érié.

Or, il ne devait pas s'être écoulé plus de sept à huit heures depuis le moment où l'Épouvante avait quitté la crique de Black-Rock, car le soleil se montrait à mi-chemin du zénith. Cette matinée ne pouvait être que celle du 31 juillet /V 138/

La seule différence entre les deux exemples, c'est que dans AVOIR DÛ + INF. PR., le mode d'action du verbe principal /infinitif/ est imperfectif, tandis que dans DEVOIR + INF. PASSÉ, nous avons affaire à un infinitif perfectif. Bien sûr,

il faut toujours tenir compte des conditions contextuelles pour décider si tel ou tel infinitif est d'un caractère perfectif ou imperfectif dans une situation donnée <sup>3</sup>.

Exemples:

AVOIR DÛ + INF. PR. = infinitif imperfectif

/67/ - Louis a poussé l'intrus dans la rue d'un coup de poing en pleine figure.

- Il a eu tort.

- Et personne n'a dû être très affolé. Ils se sont dit, évidemment, que le type qu'on venait de rosser allait alerter la police /S6 122/

/68/ M. Saimbron ne l'avait pas décrit, n'avait pas dû l'examiner avec attention /S4 340/

/69/ Il était difficile de croire qu'il eût jamais été un bébé, ou un gamin allant à l'école, ou encore, un jeune homme amoureux. Il n'avait jamais dû tenir une femme dans ses bras, balbutier des mots tendres /S5 160/

/70/ Ce n'est que grâce à des bourses qu'il a pu achever ses études et sa vie d'étudiant n'a pas dû être facile /S2 34/

DEVOIR + INF. PASSÉ = infinitif perfectif

/71/ En me voyant entraîné au bout de cette amarre, ont-ils pu supposer que j'eusse été recueilli à bord de l'Épouvante? ..., Non, sans doute! ... La nouvelle de ma mort, M. Ward ne devait-il pas l'avoir reçue par un télégramme...? /V 141/

/72/ Il ne devait pas avoir atteint le coin de la rue que l'auto noire s'arrêtait devant la porte et que Lapointe en sortait le premier... /S7 228/

On peut donc présumer qu'en cas d'un infinitif imperfectif, c'est AVOIR DÛ + INF. PR. qui est le plus souvent employée; par contre DEVOIR + INF. PASSÉ contient un infinitif perfectif.

Les formes affirmatives de devoir dépendent du renvoi au contexte, à l'encontre des formes négatives qui n'en dépendent pas, mais dont le choix est motivé par le mode d'action de l'infinitif. Dans ce système des différentes fonctions de devoir /formes affirmatives et négatives/, mode d'action et modalité sont donc des catégories interdépendantes et complémentaires.

X X X

Quant à "DEVAIT" + INF. PR., M. NILSSON-EHLE<sup>8</sup> et A. KLUM<sup>6c</sup> analysent cette structure, comme une expression subjectivée du futur dans le passé. Seulement, ils ne touchent pas la question de la probabilité dans le passé, une autre fonction de DEVAIT + INF. PR.

Pour définir cette différence d'emploi, il faudrait d'abord établir un parallèle entre DEVAIT + INF. PR. et le présent de l'indicatif, tous deux pouvant exprimer, à leur tour, la postériorité:

"Nous n'insisterons plus sur le fait archiconnu que le présent d'un verbe perfectif dénote très naturellement postériorité. Mieux vaut s'arrêter un tout petit peu devant la possibilité pour les verbes imperfectifs d'indiquer cette relation. Il est parfaitement clair que c'est avec les verbes sans terme fixe qu'il faut des facteurs spéciaux pour que

la postériorité puisse être exprimée. C'est à la vérité avec ces verbes-là qu'une précision d'époque devient normalement indispensable" 6b.

Tout cela est valable pour DEVAIT + INF. PR. aussi: ici, devoir exprime la postériorité en cas d'un infinitif perfectif, ou bien lorsqu'il y a un adverbe exprimant postériorité.

/Un futur possible est exprimé par exemple par l'imparfait "perspectif" /"Encore un pas et il tombait" <sup>9</sup>/, mais ce n'est possible qu'en cas d'un verbe perfectif <sup>11</sup>. L'imparfait a souvent cette fonction particulière: c'est l'imparfait hypocoristique, analysé par L. SLEPJOE <sup>13</sup> et L. WARNANT <sup>14</sup>, ou bien l'imparfait "préludique", décrit par L. WARNANT <sup>15</sup> et M. WILMET <sup>16</sup>./

DEVAIT + INF. PR.; infinitif perfectif = postériorité

/73/ Quel désordre devait résulter de cette agglomération humaine et animale, au milieu d'une nuit obscure, à travers ces forêts exposées aux feux du volcan /V 10/

/74/ Elle se demanda pourquoi la réaction d'Alan lui importait tant puisqu'elle devait aussi bien le quitter /S 65/

/75/ On devait s'apercevoir qu'elle avait la fièvre, qu'elle était malade ... /N 184/

/76/ Très probablement, d'ailleurs, si notre tentative devait réussir, ce serait l'affaire de quelques heures /V. 114/

/77/ Il m'a expliqué alors qu'il avait appris la mort de maman mais que c'était une chose qui devait arriver un jour ou l'autre /C 51/

/78/ En prolongeant chaque membrure d'un montant qui dé-



passât la lisse de 40 cm et en reliant l'extrémité des montants de la proue au cockpit, on devait obtenir un profil satisfaisant /M 582/

/79/ Il répandait la confiance comme une lampe répand la lumière, ce camarade qui devait plus tard battre le record des traversées postales /SE 92/

Infinitif imperfectif; postériorité à cause des expressions adverbiales

/80/ Nous pouvions donc compter que la fatigue ne serait pas grande. Quelques heures devaient suffire à atteindre l'arête supérieure du massif /V 32/

/81/ Un mois auparavant, j'avais obtenu un congé. Il devait durer quinze jours encore... /V 67/

/82/ Il avait jeté son verre par terre, dans un de ses rares moments d'enfantillage et la femme de chambre, nouvellement engagée, avait déclaré que si ça devait être tout le temps comme ça, elle ne resterait pas longtemps.../FS 110/

/83/ -Tu as des nouvelles de ta mère?

- Elle va bien. Elle devait venir à Paris pour Pâques /S5 16/

/84/ Le mystère du Great-Eyry devait-il être dévoilé un jour par suite d'éventualités difficiles à prévoir... C'était le secret de l'avenir /V 42/

/85/ Je savais aussi qu'elle continuait à le poursuivre...

- Mais pas qu'elle devait venir de Cannes samedi pour le voir? /S2 178/

Infinitif imperfectif = probabilité dans le passé

/86/ Très loin ululait la corne de brume d'un bateau qui devait chercher l'entrée du port. /S1 39/

/87/ Elle pouvait partager avec eux des intérêts qui sont d'un autre temps. Vous êtes jeune et elle devait s'en-nuyer avec vous /C 10/

/88/ Le soir, dans ce pays, devait être comme une trêve mélancolique /C 25/

/89/ Là-bas, là-bas aussi, autour de cet asile où des vies s'étaient, le soir était comme une trêve mélancolique. Si près de la mort, maman devait s'y sentir libérée et prête à tout revivre /C 179/

/90/ On entendait toujours la femme de ménage aller et venir, mais parfois le bruit s'arrêtait et Marthe devait tendre l'oreille /S5 166/

/91/ Les liens mangeaient ou commençaient la sieste. Itia devait être quelque part dans le sous-bois en train de guetter. ... Mason devait se promener sur la dunette /M 359/

/92/ ... Ivoa n'était pas parmi les femmes. Elle devait rôder dans la brousse autour de la cabane... /M 467/

DEVAIT + INF. PR. exprime donc la postériorité en cas d'un infinitif perfectif, mais cette structure peut servir également à exprimer la probabilité dans le passé en cas d'un infinitif imperfectif et sans indications temporelles.

Cette régularité se rattache à celle que nous avons constatée par rapport à l'emploi de AVOIR DÛ + INF. PR. et DEVOIR + INF. PASSE, prouvant que mode d'action et modalité peuvent être considérés comme deux catégories complémentaires dans l'ensemble des différentes fonctions remplies par devoir dans le contexte.

NOTES

1, BENVENISTE, E.: Structure des relations d'auxiliarité, Acta Linguistica Hafniensia 9/1 /1956/ 1 - 15.

2, DRESSLER, W.: Einführung in die Texttheorie; II.: Textgrammatik, 1971.

3, DUCHÁČEK, O.: Sur le problème de l'aspect et du caractère de l'action verbale en français, Le français moderne 34/3 /1966/ 161 - 184.

4, GOUGENHEIM, G.: Étude sur les périphrases verbales de la langue française. Paris /Nizet/ 1971.; Deuxième Partie: Les périphrases modales; Chapitre premier: Caractères généraux des auxiliaires de mode, VII.: Avoir dû + inf. au sens de devoir + inf. passé, p. 194.

5, GUILLAUME, G.: Théorie des auxiliaires et examens de faits connexes, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 39 /1938/ 5 - 23.

6, KLUM, A. : Verbe et adverbe, Uppsala /Almqvist-Wiksell/ 1961.

a/ p. 107. : "Par mode d'action nous comprenons ici la propriété que possèdent les verbes d'indiquer les procès à terme fixe /perfectifs/ et des procès sans terme fixe /imperfectifs/. Fondamentalement, le mode d'action est le reflet verbale de la nature, de la structure des événements dans la réalité extralinguistique."

b/ pp. 164 - 165

c/ p 211.

- 7, MAILLARD, J.: Verbes et auxiliaires dans la langue française actuelle, *Le français moderne* 27 /1959/ 252 - 266.
- 8, NILSSON-SHLE, M. : Le conditionnel 'futur du passé' et la périphrase devait + infinitif, *Studia Neophilologica* 16 /1943-44/ 50 - 58.
9. RÉFÉROSVKAÏA, K. A. - VASSILIÉVA, A. K.: Essai de grammaire française. Cours théorique; Léninegrad 1973.
- 10, RUWET, N.: Le constituant "auxiliaire" en français moderne, *Langages* 4 /1966/ 105 - 130.
- 11, STEINBERG, N.: Grammaire française, Léninegrad 1972., p. 167.
- 12, STEN, H.: "Devoir" + infinitif, *Le français moderne* 22/4 /1954/ 263 - 265.
- 13, SLETJÖE, L. : L'imparfait dit hypocoristique, *Le français moderne* 31 /1963/ 241 - 261, et *ibidem* 32 /1964/ 27 - 44.
- 14, WARNANT, L.: Le rôle du contexte dans les valeurs de l'imparfait. In: *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*. Gembloux 1964, pp. 653-673., - cité par J. KELEMEN: L'imparfait de Flaubert et des romanciers naturalistes du XIX<sup>e</sup> siècle, *Acta Linguistica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 20 /1-2/ 63 - 85; 1970.
- 15, WARNANT, L.: "Moi, j'étais le papa..." L'imparfait préliminaire et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale, *Mélanges M. Grevisse*, Gembloux 1966, 343 - 366., cité par M. WILMET:
- 16, WILMET, M.: L'imparfait dit hypocoristique, *Le français moderne* 36/4 /1968/ 298 - 312.

T e x t e s

- BN Boileau-Narcejac: Celle qui n'était plus /Denoel/, 1965.
- C Albert Camus: L'Étranger /Gallimard/, 1966.
- FS Françoise Sagan: Les merveilleux nuages /Julliard/, 1971.
- M Robert Merle: L'île /Gallimard/, 1971.
- S1 Georges Simenon: Le chien jaune /Fayard/, 1972.
- S2 Maigret s'amuse /Presses de la Cité/. 1967.
- S3 Le destin des Malou, /École Supérieure/,  
Moscou 1972.
- S4 Maigret et l'homme au banc. In: Romans,  
Éditions du Progrès, Moscou 1968.
- S5 Maigret /Fayard/, 1971.
- S6 La première enquête de Maigret, - et:
- S7 Maigret et le corps sans tête. In: Ro-  
mans, Éditions du Progrès, Moscou 1968.
- S8 La pipe de Maigret /Presses de la Cité/,  
1971.
- S9 Maigret se fâche /Presses de la Cité/,  
1971.
- SE Antoine de Saint-Exupéry : Terre des hommes. In: Oeuvres,  
Éditions du Progrès, Moscou 1967.
- V Jules Verne: Maître du monde /Librairie générale Fran-  
çaise/, 1968.
- P Marcel Proust: A la recherche du temps perdu /Du côté de  
chez Swann/, Bibliothèque de la Pléiade  
1966.
- L Pierre Loti : Pêcheur d'Islande /Calmann-Lévy/, 1967.